

**RELEVÉ DE DÉCISIONS  
DE LA SEANCE DU  
1<sup>er</sup> MARS 2021**

Le Conseil de la Vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni à distance le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 8 heures 30 :

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
  - ASSOCIATION DE SCIENCES PO POUR L'AFRIQUE ;
  - DECLIC ;
  - DES TERRITOIRES AUX GRANDES ECOLES ;
  - INTERAGIR ;
  - PARTI SOCIALISTE, SECTION SCIENCES PO - JEAN ZAY ;
  - UART ;
  - WOMEN IN BUSINESS DE L'INSTITUT D'ETUDE POLITIQUE DE PARIS.
  
- a validé, à l'unanimité des voix exprimées, les conventions annuelles 2020-2021 des associations permanentes suivantes :
  - Association des juristes de Sciences Po (AJSP) ;
  - Association Sportive (AS) du campus de Nancy ;
  - Association Sportive de Paris (dotation complémentaire) ;
  - Bureau des Elèves (BDE) du campus de Nancy ;
  - In Situ ;
  - PSIA Student Association ;
  - Sciences Po Finance ;
  - Sciences Pôle RH (SPRH).
  
- a validé, à l'unanimité, les financements des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
  - Financement de 1 500€ à l'association Déclic ;
  - Financement de 950€ à l'association Soundsystems ;
  - Financement de 1 500€ à l'association Sciences Pistes Cyclables.

- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 18 janvier et 1er février 2021 sous réserve de modifications ultérieures.



Raphaël Charpentier  
Président enseignant



Mariana de Abreu Nunes da Silva  
Présidente étudiante